



Compte – rendu sommaire du Conseil Municipal

Département de la Seine et Marne

Arrondissement de Meaux

Canton de Mitry-Mory

Nombre de Conseillers Municipaux

- en exercice : 33
- présent : 26
- excusés représentés : 04
- absents : 03

Séance du 17 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 17 avril, le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 avril, s'est assemblé à la salle Jacques-Prévert, rue Biesta, à 20h30, sous la présidence de Corinne DUPONT, Maire.

PRESENTS					
ADJOINTS					
Marianne MARGATE	X	Benoît PENEZ	X	Charlotte BLANDIOT-FARIDE	X
Franck SUREAU	X	Naïma BOUADLA		Christian GRANDAY	X
Laure GREUZAT	X	Luc MARION		Gilbert TROUILLET	

PRESENTS			
CONSEILLERS MUNICIPAUX			
Josiane MARCOUD		Julie MOREL	X
Jean Pierre BONTOUX		Vincent BOT	X
Jean BOUGEARD	X	Audrey MERET	X
Guy DARAGON	X	Gérard GAUTHIER	X
Dominique DUIGOU	X	Philippe LALOUE	X
Farid DJABALI	X	Dominique MANIERE	X
Yannick REIS LAGARTO	X	Corinne ADAMSKI-CAEKAERT	X
Jacques DURIN		Farida BENMOUSSA	X
Louise DELABY		Laurent PRUGNEAU	X
Florence AUDONNET	X	Isabelle PEREIRA	X
Claire KAHN	X	Sun-Lay TAN	X
Mohammed KACHOUR	X		X

Excusée ayant donné pouvoir :

Madame Naïma BOUADLA à Madame Marianne MARGATE
Monsieur Luc MARION à Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE
Monsieur Gilbert TROUILLET à Madame Laure GREUZAT
Monsieur Jean Pierre BONTOUX à Madame Corinne DUPONT

Excusée non représentée

Madame Josiane MARCOUD

Absents :

Monsieur Jacques DURIN
Madame Louise DELABY

Secrétaire de séance : Monsieur Franck SUREAU

Assesseurs : Madame Audrey MERET et Monsieur Sun Lay TAN.

Madame le Maire de Mitry-Mory, propose ensuite de passer à l'ordre du jour.

---□□□---

APPROUVE A L'UNANIMITE les procès verbaux des séances des conseils municipaux des 11 mars et 4 avril 2014

Délibération n°01- : Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du parc de liaison de la gare de Mitry-Claye – désignation des délégués

PROCLAME élus comme délégués représentant la ville au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour la construction et la gestion du parc de liaison de la gare de Mitry-Claye :

Titulaires :

- Madame Corinne DUPONT : 22 voix
- Madame Marianne MARGATE : 22 voix

Suppléants :

- Monsieur Gilbert TROUILLET : 22 voix
- Monsieur Farid DJABALI : 22 voix

PRECISE que les délégués de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du bureau dudit syndicat et à participer à toutes commissions internes.

Délibération n°02- : Syndicat intercommunal de la Zone industrielle de Mitry-Mory / Compans – désignation des délégués

PROCLAME élus comme délégués représentant la ville au sein du comité syndical du syndicat intercommunal de la Zone industrielle de Mitry-Mory / Compans :

- Madame Corinne DUPONT : 25 voix
- Madame Marianne MARGATE : 26 voix
- Madame Laure GREUZAT : 24 voix
- Monsieur Gilbert TROUILLET : 24 voix
- Monsieur Benoît PENEZ : 22 voix
- Madame ADAMSKI-CAEKAERT : 10 voix

PRECISE que les délégués de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du bureau dudit syndicat et à participer à toutes commissions internes.

Délibération n°03- : Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO) – désignation des délégués

PROCLAME élus comme délégués représentant la ville au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO) :

Titulaires :

- Monsieur Jacques DURIN : 22 voix
- Monsieur Gilbert TROUILLET : 22 voix

Suppléants :

- Monsieur Christian GRANDAY : 22 voix
- Monsieur Franck SUREAU : 22 voix

PRECISE que les délégués de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du bureau dudit syndicat et à participer à toutes commissions internes.

Délibération n°04- : Syndicat intercommunal du lycée professionnel de Claye-Souilly – désignation des délégués

PROCLAME élus comme délégués représentant la ville au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal du lycée professionnel de Claye-Souilly :

Titulaires :

- Monsieur Franck SUREAU : 22 voix
- Monsieur Mohamed KACHOUR : 22 voix

Suppléante :

- Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix

PRECISE que les délégués de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du bureau dudit syndicat et à participer à toutes commissions internes.

Délibération n°05- : Syndicat intercommunal pour la gestion et le fonctionnement du lycée Honoré de Balzac – désignation des délégués

PROCLAME élus comme délégués représentant la ville au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour la gestion et le fonctionnement du lycée polyvalent Honoré de Balzac :

Titulaires

- Madame Corinne DUPONT : 22 voix
- Monsieur Franck SUREAU : 22 voix
- Monsieur Jean BOUGEARD : 22 voix
- Madame Dominique MANIERE : 11 voix

Suppléants

- Madame Marianne MARGATE : 22 voix
- Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix
- Madame Audrey MERET : 22 voix
- Madame Isabelle PEREIRA : 10 voix

PRECISE que les délégués de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du bureau dudit syndicat et à participer à toutes commissions internes.

Délibération n°06- : Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) – désignation des délégués

PROCLAME élus comme délégués représentant la ville au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (SIGEIF) :

Titulaire :

- Monsieur Guy DARAGON : 22 voix

Suppléant :

- Monsieur Vincent BOT : 22 voix

PRECISE que les délégués de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du bureau dudit syndicat et à participer à toutes commissions internes.

Délibération n°07-: Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien de la Rêneuse et de la Basse Beuvronne (SIAERBB) – désignation des délégués

PROCLAME élus comme délégués représentant la ville au sein du comité syndical du Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien de la Rêneuse et de la Basse Beuvronne (SIAERBB):

Titulaires :

- Monsieur Guy DARAGON : 22 voix
- Monsieur Gilbert TROUILLET : 22 voix

Suppléant :

- Monsieur Farid DJABALI : 22 voix

PRECISE que les délégués de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du bureau dudit syndicat et à participer à toutes commissions internes.

Délibération n°08- : Régie Communale de distribution d'Electricité et d'Eau de Mitry-Mory – désignation des représentants de la ville

PROCLAME élus comme délégués représentants la Ville au sein du Conseil d'Administration de la RCCEM.

- Monsieur Benoît PENEZ : 22 voix
- Monsieur Gilbert TROUILLET : 22 voix
- Monsieur Christian GRANDAY : 22 voix
- Monsieur Dominique DUIGOU : 22 voix
- Monsieur Guy DARAGON : 22 voix
- Monsieur Luc MARION : 22 voix
- Madame Florence AUDONNET : 22 voix

PRECISE que les représentants du Conseil municipal de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du Conseil d'administration de ladite régie.

Délibération n°09- : Sociétés d'Economie Mixte – Désignation des représentants de la ville

DESIGNE les Conseillers municipaux suivants pour siéger aux Conseils d'administration des Sociétés d'économie mixte :

Pour la Société d'économie mixte de Mitry-Mory

8 sièges au conseil d'administration :

- Monsieur Madame MARGATE : 22 voix
- Monsieur Franck SUREAU : 22 voix
- Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix
- Monsieur Vincent BOT : 22 voix
- Madame Laure GREUZAT : 22 voix
- Monsieur Gilbert TROUILLET : 22 voix
- Monsieur Benoît PENEZ : 22 voix
- Monsieur Philippe LALOUE : 30 voix

1 siège à l'Assemblée générale et 1 suppléant

Titulaire :

- Madame Marianne MARGATE : 22 voix

Suppléant :

- Monsieur Franck SUREAU : 22 voix

Pour la Société d'économie mixte Mitry-Mory évènementiel

7 sièges au conseil d'administration

- Madame Corinne DUPONT : 22 voix
- Madame Marianne MARGATE : 22 voix
- Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix
- Madame Claire KAHN : 22 voix
- Monsieur Benoît PENEZ : 22 voix
- Madame Yannick REIS LAGARTO : 22 voix
- Monsieur Sun-Lay TAN : 28 voix

1 siège à l'Assemblée générale

- Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix

AUTORISE lesdits représentants à occuper la fonction de président du conseil d'administration et à accepter toute fonction qui pourrait leur être confiée à ce titre, notamment la direction générale de la société ainsi que toutes autres fonctions ou tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le président du conseil d'administration.

Délibération n°10- : Association Aide à l'Insertion professionnelle (AIP) – désignation des représentants de la ville au sein du conseil d'administration

PROCLAME élus représentants de la ville au sein du Conseil d'administration de l'association Aide à l'insertion professionnelle (AIP) :

- Madame Dominique DUIGOU : 22 voix
- Monsieur Luc MARION : 22 voix
- Monsieur Mohamed KACHOUR : 22 voix

PRECISE que les représentants du Conseil municipal de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du Conseil d'administration de ladite association.

Délibération n°11- : Centre de formation de Mitry (CFM) – désignation des représentants de la ville au sein du conseil d'administration

PROCLAME élus représentants de la ville au sein du Conseil d'administration du Centre de formation de Mitry (CFM) :

- Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix
- Monsieur Luc MARION : 22 voix
- Monsieur Mohamed KACHOUR : 22 voix
- Monsieur Jacques DURIN : 22 voix
- Monsieur Farid DJABALI : 22 voix

PRECISE que les représentants du Conseil municipal de la commune de Mitry-Mory seront autorisés à exercer, le cas échéant, toute fonction au sein du Conseil d'administration de ladite association.

Délibération n°12- : Comité de jumelage – désignation des représentants de la ville au sein du Comité directeur

PROCLAME élus représentants de la ville au du comité directeur du comité de jumelage :

- Madame Yannick REIS LAGARTO : 22 voix
- Monsieur Farid DJABALI : 22 voix
- Monsieur Jean BOUGEARD : 22 voix
- Madame Florence AUDONNET : 22 voix
- Madame Audrey MERET : 22 voix
- Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix
- Monsieur Jean-Pierre BONTOUX : 22 voix
- Madame Julie MOREL : 22 voix
- Madame Farida BENMOUSSA : 20 voix

Délibération n°13- : Conseils d'écoles – désignation des représentants de la ville

PROCLAME élus comme représentants de la ville au sein des conseils d'école selon la liste suivante :

- Ecole maternelle Anne-Claude Godeau : Madame Julie MOREL : 22 voix
- Ecole maternelle Jacqueline Quatremaire : Madame Audrey MERET : 22 voix
- Ecole maternelle Guy Môquet : Madame Florence AUDONNET : 22 voix
- Ecole maternelle Van Gogh : Monsieur Jacques DURIN : 22 voix
- Ecole maternelle Emile Zola : Monsieur Vincent BOT : 22 voix
- Ecole maternelle Elsa Triolet : Monsieur Luc MARION : 22 voix
- Ecole maternelle Jean de la Fontaine : Madame Laure GREUZAT : 22 voix
- Ecole élémentaire François Couperin : Monsieur Christian GRANDAY : 22 voix
- Ecole élémentaire Jean Moulin : Madame Marianne MARGATE : 22 voix
- Ecole élémentaire Guy Môquet : Monsieur Franck SUREAU : 22 voix
- Ecole élémentaire Van Gogh : Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix
- Ecole élémentaire Henri Barbusse : Monsieur Luc MARION : 22 voix
- Ecole élémentaire Joliot-Curie : Madame Naïma BOUADLA : 22 voix
- Ecole élémentaire Noël Fraboulet : Madame Claire KAHN : 22 voix

Délibération n°14- : Caisse des écoles – désignation des représentants de la ville

PROCLAME élus comme représentants titulaires de la ville au comité de la Caisse des écoles :

- Monsieur Franck SUREAU : 22 voix
- Madame Naïma BOUADLA : 22 voix

Délibération n°15- : Etablissements secondaires – désignation des représentants de la ville au sein des conseils d'administration

PROCLAME élus représentants de la ville au sein des conseils d'administration les élus suivants :

Collège Erik Satie :

- Monsieur Franck SUREAU : 22 voix
- Monsieur Vincent BOT : 22 voix

Collège Paul Langevin :

- Madame Florence AUDONNET : 22 voix
- Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE : 22 voix

Lycée Honoré de Balzac :

- Monsieur Franck SUREAU : 22 voix
- Madame Julie MOREL : 22 voix

Délibération n°16- : Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) – désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant

PROCLAME élus délégués représentant la commune au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées :

Titulaire :

Madame Corinne DUPONT : 22 voix

Suppléant :

Monsieur Franck SUREAU : 22 voix

Délibération n°17- : Information : Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal – article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PREND ACTE, A L'UNANIMITE, du tableau des décisions prises entre le 1^{er} mars 2014 et le 20 mars 2014, soit les décisions numérotées 841 à 864.

La séance est levée à minuit et quinze minutes

Le secrétaire de séance :

Monsieur Franck SUREAU

---□□---